

12

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

22 Date de dépôt : 05.09.02.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 12.03.04 Bulletin 04/11.

56 Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la
procédure de rapport de recherche.

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71 Demandeur(s) : CHEN KUO CHIN — TW.

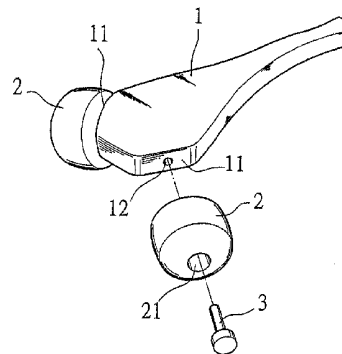
72 Inventeur(s) : CHEN KUO CHIN.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) : CABINET BALLOT.

54 DISPOSITIF DE MASSAGE.

57 Un dispositif de massage comprend une poignée (1) et deux rouleaux (2) reliés de façon rotative à deux biseaux symétriques (11) formés au niveau des deux coins avant de la poignée (1), de sorte que les deux rouleaux (2) se rapprochent l'un de l'autre soit à l'extrémité avant soit à l'extrémité arrière au lieu d'être parallèle l'un par rapport à l'autre. Lorsque l'on déplace un dispositif de massage pour effectuer des allers et venues sur la peau pour masser les muscles et stimuler les points méridiens, les deux rouleaux (2) non parallèles compriment les muscles situés entre eux et poussent les graisses sous la peau pour aider un utilisateur à la remise en forme du corps.



DISPOSITIF DE MASSAGE

La présente invention concerne un dispositif de massage et plus particulièrement un dispositif de massage qui comprend deux rouleaux non parallèles capables de masser les muscles et comprimer et pousser les graisses sous la peau pour atteindre un effet de remise en forme du corps.

5 Les dispositifs de massage disponibles dans le commerce sont généralement divisés en deux types : électriques et manuels. La plupart des dispositifs de massage manuels sont utilisés pour masser les muscles et stimuler les points méridiens et peuvent être divisés en deux types selon leur structure. Le premier type de dispositifs de massage manuels a une ou plusieurs billes de
10 massage fixes tandis que le second a une ou plusieurs rouleaux rotatifs. Le dispositif de massage muni de rouleaux rotatifs comprend habituellement une poignée et une ou plusieurs paires de rouleaux reliées de façon symétrique et parallèle aux deux côtés de la poignée. En saisissant la poignée, un utilisateur peut appliquer la force appropriée vers la bas tout en faisant des allers et venues sur la
15 peau avec le dispositif de massage, de sorte que les une ou plusieurs paires de rouleaux parallèles massent les muscles et stimulent les points méridiens sur la peau. Ce type de dispositif de massage manuel classique avec des rouleaux parallèles a une simple et unique fonction de presser les muscles et de stimuler les points méridiens et aide de ce fait à la bonne circulation du sang. On trouve
20 également dans le commerce une unité pour enlever la graisse conçue pour pétrir et frictionner les muscles et les graisses en excès sous la peau, de sorte que les graisses brûlent plus vite pour atteindre l'effet de remise en forme du corps. Une telle unité pour enlever la graisse est alimentée électriquement et par conséquent très chère.

25 L'inventeur a donc essayé de développer un dispositif de massage de type à rouleau peu onéreux et simple qui a les fonctions proposées par l'unité pour enlever la graisse pour accroître la valeur du dispositif de massage.

Un premier objet de la présente invention est de proposer un dispositif de massage qui masse les muscles et les points méridiens tout en comprimant, pressant et poussant les graisses en excès pour atteindre l'effet de remise en forme du corps.

5 Pour atteindre les objets mentionnés ci-dessus ainsi que les autres, le dispositif de massage de la présente invention comprend principalement une poignée et deux rouleaux reliés de façon rotative aux deux biseaux symétriques formés aux deux coins avant de la poignée, de sorte que les rouleaux se rapprochent l'un de l'autre soit à une extrémité avant soit à une extrémité arrière
10 au lieu d'être parallèle l'un par rapport à l'autre. Moyennant quoi, lorsque le dispositif de massage effectue des allers et venues sur la peau pour masser les muscles et stimuler les points méridiens, les deux rouleaux non parallèles compriment les muscles situés entre eux et poussent les graisses sous la peau pour aider un utilisateur à la remise en forme du corps.

15 La structure et les moyens techniques adoptés par la présente invention pour atteindre les objets ci-dessus ainsi que les autres ressortiront plus clairement en référence à la description détaillée suivante des modes de réalisation préférés et des dessins d'accompagnement, dans lesquels :

la figure 1 est une perspective explosée d'un dispositif de massage selon
20 un premier mode de réalisation de la présente invention ;

la figure 2 est une perspective assemblée du dispositif de massage de la figure 1 ;

la figure 3 est une vue en plan fragmentaire représentant le dispositif de massage de la figure 2 en fonctionnement ;

25 la figure 4 est une perspective explosée d'un dispositif de massage selon un second mode de réalisation de la présente invention ;

la figure 5 est une perspective assemblée du dispositif de massage de la figure 4 ; et

30 la figure 6 est une vue en plan fragmentaire représentant le dispositif de massage de la figure 5 en fonctionnement.

Veillez vous référer aux figures 1 et 2 qui sont respectivement des vues en perspective explosée et assemblée, d'un dispositif de massage selon un premier mode de réalisation de la présente invention. Comme représenté, dans le premier mode de réalisation, le dispositif de massage comprend principalement une poignée 1 et deux rouleaux 2 reliés aux deux coins avant de la poignée 1. Les deux coins avant de la poignée 1 sont chanfreinés pour créer deux biseaux symétriques 11. Les biseaux 11 sont situés sur deux plans qui se croisent à une position en avant de la poignée 1. Chacun des deux biseaux 11 est prévu avec un trou 12 pour insérer une partie de tige rétrécie d'un arbre 3 dans celui-ci. Chacun des rouleaux 2 est proposé avec un trou étagé 21 aligné avec un axe central du rouleau 2, et chacun des arbres 3 a une partie de tête étendue correspondant au trou étagé 21. En étendant l'arbre 3 par le trou étagé 21 d'un rouleau 2 et dans le trou 12 sur le biseau 11, le rouleau 2 est relié à la poignée 1 et limité entre le biseau 11 et la partie de tête étendue de l'arbre 3. Les parties de tige rétrécie des arbres 3 permettent aux rouleaux 2 de pivoter librement autour des arbres 3 des deux côtés de la poignée 1.

Avec les agencements ci-dessus, les deux rouleaux 2 situés aux coins avant de la poignée 1 ne sont pas parallèles l'un par rapport à l'autre, mais ont leurs extrémités avant orientées vers l'intérieur pour contenir un angle entre eux. Par conséquent, lorsque l'on utilise le dispositif de massage pour masser une certaine zone de muscles, comme représenté sur la figure 3, un utilisateur peut saisir la poignée 1 pour effectuer des allers et venues avec le dispositif de massage tout en appliquant une force vers le bas pour presser les rouleaux 2 contre les muscles pour stimuler les points méridiens à ce niveau là. Etant donné que les deux rouleaux 2 ne sont pas parallèles l'un par rapport à l'autre, les muscles situés entre les deux rouleaux 2 sont comprimés dans une secousse lorsque les rouleaux 2 tournent. Les rouleaux en rotation 2 pressent et compriment les muscles et poussent ainsi les graisses sous la peau pour aider l'utilisateur dans la remise en forme du corps.

Veuillez maintenant vous référer aux figures 4 et 5 qui sont respectivement des vues en perspective explosée et assemblée, d'un dispositif de massage selon un second mode de réalisation de la présente invention. Comme représenté, le dispositif de massage dans ce second mode de réalisation comprend

5 principalement une poignée 1 et deux rouleaux 2 reliés aux coins avant de la poignée 1. Les deux coins avant de la poignée 1 sont deux biseaux symétriques 11. Les deux biseaux 11 sont situés sur deux plans qui se croisent à une position située derrière une extrémité avant de la poignée 1. Chacun des deux biseaux 11 est prévu avec un trou 12 pour insérer une partie de tige rétrécie d'un arbre 3.

10 Chacun des rouleaux 2 est prévu avec un trou étagé 21 aligné avec un axe central du rouleau 2, et chacun des arbres 3 a une partie de tête étendue correspondant au trou étagé 21. En étendant l'arbre 3 à travers le trou étagé 21 d'un rouleau 2 et dans le trou 12 sur le biseau 11, le rouleau 2 est relié à la poignée 1 et limité entre le biseau 11 et la partie de tête étendue de l'arbre 3. Les parties de tige rétrécie des

15 arbres 3 permettent aux rouleaux 2 de pivoter librement autour de l'arbre 3 des deux côtés de la poignée 1.

Avec les agencements ci-dessus, les deux rouleaux 2 situés aux deux coins avant de la poignée 1 ne sont pas parallèles l'un par rapport à l'autre mais ont leurs extrémités arrières orientées vers l'intérieur pour contenir un angle entre eux.

20 Donc, lorsque l'on utilise le dispositif de massage pour masser une certaine zone de muscles, comme représenté sur la figure 6, un utilisateur peut saisir la poignée 1 pour effectuer un mouvement d'aller et venue avec le dispositif de massage tout en appliquant une force vers le bas pour presser les rouleaux 2 contre les muscles pour stimuler les points méridiens à ce niveau. Etant donné que les deux rouleaux

25 2 ne sont pas parallèles l'un par rapport à l'autre, les muscles situés entre les deux rouleaux 2 sont comprimés dans une secousse lorsque les rouleaux 2 tournent. Les rouleaux en rotation 2 pressent et compriment les muscles et poussent ainsi les graisses sous la peau pour aider l'utilisateur dans la remise en forme du corps.

Le dispositif de massage de la présente invention ne masse pas seulement

30 les muscles, mais il compresse, comprime et pousse également les graisses sous la

peau pour donner l'effet de remise en forme du corps. De plus, le dispositif de massage de la présente invention a une structure simple et peut être fabriqué à faible coût, et par conséquent représente une valeur commerciale plus importante que les autres dispositifs de massage classiques.

REVENDICATIONS

1. Dispositif de massage comprenant une poignée (1) et deux rouleaux (2) reliés aux deux coins avant de ladite poignée (1) ; ledit dispositif de massage étant caractérisé en ce que lesdits deux rouleaux (2) étant ainsi disposés qu'ils se trouvent dans une relation non parallèle l'un par rapport à l'autre, moyennant quoi,
5 lorsque ledit dispositif de massage est déplacé pour effectuer des allers et venues sur la peau pour masser des muscles et stimuler des points méridiens, lesdits deux rouleaux (2) non parallèles compriment des muscles situés entre eux et poussent les graisses sous la peau pour aider un utilisateur dans la remise en forme du corps.

10 2. Dispositif de massage selon la revendication 1, dans lequel lesdits deux rouleaux (2) sont reliés de façon symétrique aux deux coins avant de ladite poignée (1) avec les extrémités avant desdits rouleaux (2) pointant vers l'intérieur pour contenir un angle entre lesdits rouleaux (2).

15 3. Dispositif de massage selon la revendication 1, dans lequel lesdits deux rouleaux (2) sont reliés de façon symétrique aux deux coins avant de ladite poignée (1) avec les extrémités arrières desdits rouleaux (2) pointant vers l'intérieur pour contenir un angle entre lesdits rouleaux (2).

20 4. Dispositif de massage selon la revendication 1, dans lequel lesdits deux coins avant de ladite poignée (1) sont deux biseaux symétriques (11), et lesdits rouleaux (2) étant reliés de façon rotative auxdits biseaux (11) en insérant de façon séparée deux arbres (3) par lesdits rouleaux (2) et dans lesdits biseaux (11), de sorte que lesdits arbres (3) sont perpendiculaires auxdits biseaux (11).

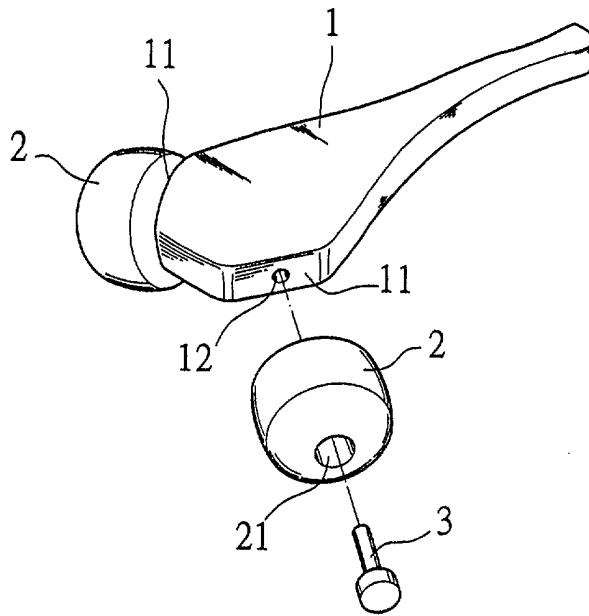


FIG. 1

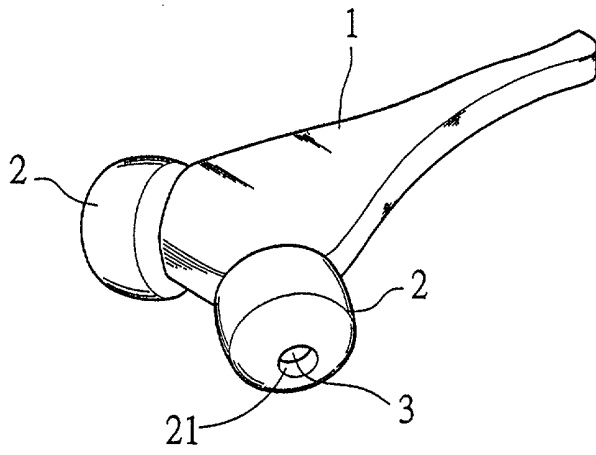


FIG. 2

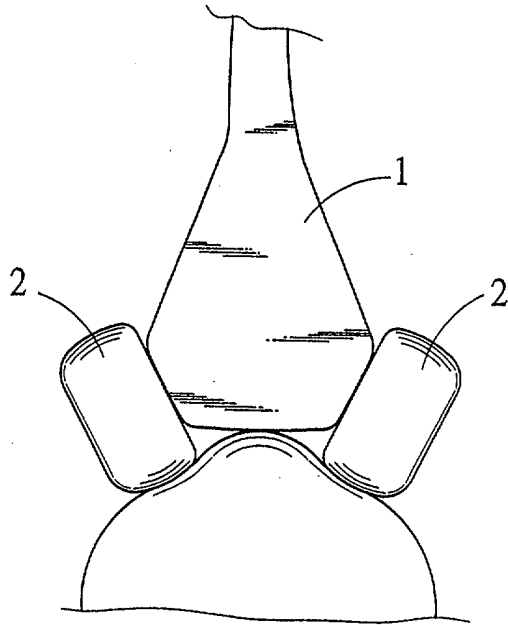


FIG. 3

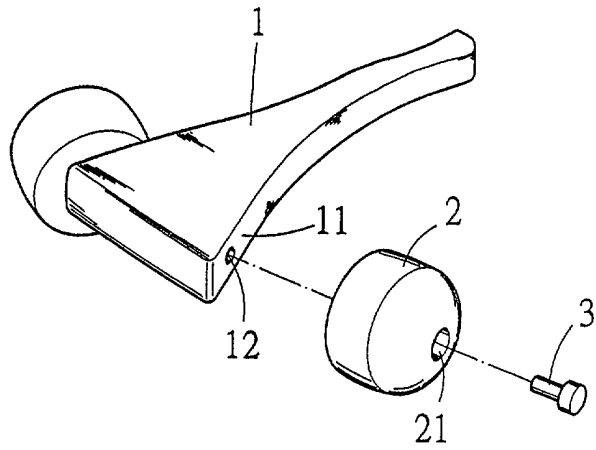


FIG. 4

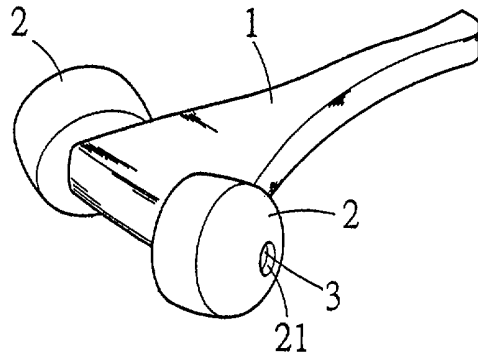


FIG. 5

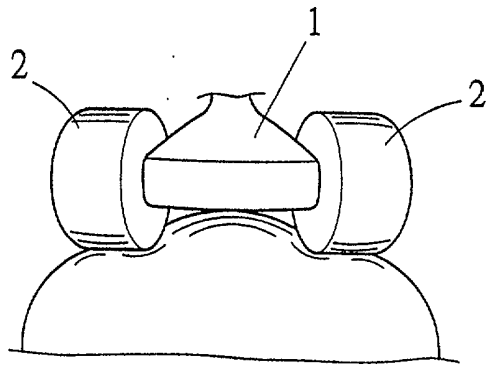


Fig. 6